



La fondation Néerlandaise d'Accréditation,
désignée par la loi comme instance nationale d'accréditation pour les Pays-Bas
certifie par les présentes avoir accordé une accréditation à :

Eurofins Analytico B.V. Barneveld

Cette institution a démontré être en mesure de fournir adéquatement, d'un point de vue technique, des résultats valides et de travailler sur la base d'un système de management.

Cette accréditation est basée sur une appréciation tenant compte des critères posés par la norme EN ISO/IEC 17025:2017.

L'accréditation s'applique aux activités telles que spécifiées dans l'annexe certifiée portant le numéro d'enregistrement.

L'accréditation est en vigueur à condition que le laboratoire continue de satisfaire aux critères définis.

L'accréditation pour le numéro d'enregistrement :

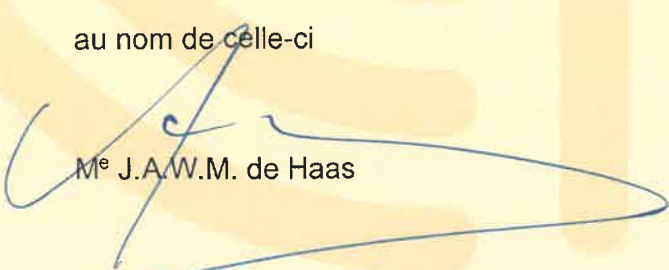
L 010

a été délivrée le 15 mars 1983

Cette attestation est valable jusqu'au

1er avril 2029

La direction du Conseil Néerlandais d'Accréditation,
au nom de celle-ci


M^e J.A.W.M. de Haas

La fondation Néerlandaise d'Accréditation est signataire de l'accord multilatéral européen de coopération pour l'accréditation (EA) concernant l'accréditation dans ce domaine professionnel